

## Conseil municipal

### Séance ordinaire du 3 avril 2017

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 3 avril 2017, à 19 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne et Christiane Marcoux, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine, Ian Langlois, Hugues Larivière et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Fecteau, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).



Madame la conseillère Patricia Poissant, est absente.  
Monsieur le conseiller Robert Cantin, est absent.

Monsieur François Vaillancourt, directeur général, est présent.  
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

**No 2017-04-0164**

#### **Appui au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale**

CONSIDÉRANT que l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ;

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT qu'en tant que gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller François Auger

Que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu se  
proclame comme étant une municipalité alliée contre la violence  
conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-----



(S) Michel Fecteau  
Michel Fecteau  
Maire

(S) François Lapointe  
François Lapointe  
Greffier

Certifiée copie conforme  
Ce 5<sup>e</sup> jour d'avril 2017



François Lapointe, OMA  
Greffier